

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 25 (1945)
Heft: 8

Artikel: Gérard Bauer : Conseiller de légation, chargé des affaires économiques près la Légation de Suisse en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GÉRARD BAUER

Conseiller de légation, chargé des affaires économiques près la Légation de Suisse en France

Notre revue est heureuse de souhaiter une très cordiale bienvenue à M. Gérard Bauer, récemment arrivé à Paris pour remplir les importantes fonctions auxquelles il a été appelé par le Conseil fédéral.

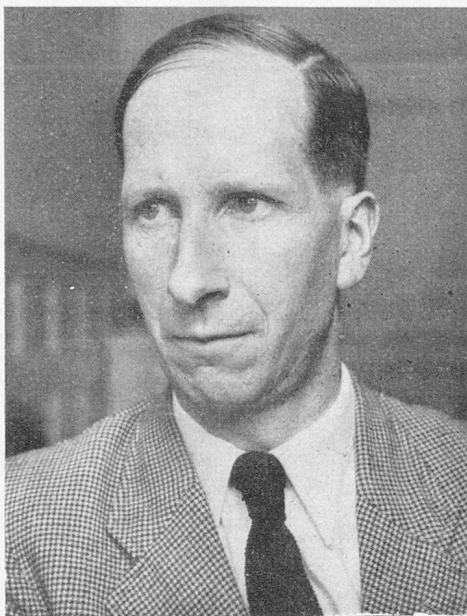
Né à Neuchâtel en 1907, c'est dans cette ville que M. Gérard Bauer fit ses études classiques et passa les examens de licence en droit. Successivement étudiant de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, de l'Académie de droit international de La Haye et de l'Institut des hautes études internationales de Genève, c'est de nouveau à Neuchâtel qu'il fit son stage d'avocat et ses premières armes au barreau.

En 1935 et 1936, il est attaché à l'Office suisse d'expansion commerciale puis il passe, comme juriste, au service du contrôle des prix du département fédéral de l'économie publique où il demeure un an. A la fin de 1937, ses brillantes qualités l'amènent à occuper le poste de secrétaire du Vorort (comité de direction) de l'Union suisse du commerce et de l'industrie.

En septembre 1938, sa ville natale le rappelle et il cède aux sollicitations de ses amis pour entrer au Conseil communal de Neuchâtel en qualité de directeur des finances. Nous ne saurions nous borner à dire que M. Gérard Bauer remplit ces dernières fonctions jusqu'à la date toute récente à laquelle la plus haute autorité du pays lui adressa l'appel qui vient de l'amener à Paris, car il importe de dire comment il s'en acquitta, dût sa modestie en prendre quelque ombrage.

Les difficultés qui parsèment la route d'un conseiller communal ne sont pas toujours et simplement proportionnelles au nombre des administrés,

mais ces difficultés jamais n'arrêtèrent ni l'allant ni le dynamisme de M. Gérard Bauer. L'hommage unanime que lui rendirent, le jour où il prit congé du Conseil général de Neuchâtel, tous les membres de cette assemblée et ses collègues du Conseil communal, adversaires politiques aussi bien que coréligionnaires, sont la plus belle preuve de l'estime en laquelle le tenaient tous ceux qui le connaissaient bien et qui avaient pu voir en lui l'homme de sa ville.



M. Gérard BAUER

Aucune initiative, aucune manifestation de bonne volonté ne le laissèrent jamais indifférent et tous ceux qui étaient préoccupés du développement économique ou culturel de la cité et du pays étaient certains de trouver auprès de lui exceptionnelle compréhension, bienveillant appui et aide effective. Ce que nous ne saurons dire, en revanche, c'est au prix de quelles fatigues et de quelle abnégation personnelle M. Gérard Bauer vint à bout de sa lourde tâche, car les années de guerre l'obligèrent à remplir à la fois

ses devoirs civiques et ses obligations militaires. Capitaine d'infanterie et adjudant de son régiment, il fut, en effet, appelé sous les drapeaux chaque fois que son unité était mobilisée. Indépendamment de ces activités, il participait encore aux travaux de l'Office central suisse du tourisme et faisait également partie du comité de la Fédération suisse du tourisme. A l'heure actuelle il demeure membre du Comité suisse pour la participation économique à la reconstruction européenne.

Aux regrets de tous ceux qui, en Suisse, déplorent son départ, nous répondons en nous félicitant de le voir arriver en France où il sera, nul n'en doute, l'homme de son pays.